

Le professeur Germain Brière élu à la Société royale du Canada

Raymond A. Landry

Volume 20, Number 2, June 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1058483ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1058483ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Landry, R. A. (1989). Le professeur Germain Brière élu à la Société royale du Canada. *Revue générale de droit*, 20(2), 193–193.

<https://doi.org/10.7202/1058483ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le professeur Germain Brière élu à la Société royale du Canada

La Société royale du Canada vient d'annoncer que notre collègue Germain Brière, depuis peu professeur émérite de notre Faculté et collaborateur assidu de la *Revue générale de droit*, vient d'être élu à cette prestigieuse Société au sein de l'Académie des lettres et des sciences humaines.

Dans sa note la Société informe que le professeur Brière est un des grands civilistes contemporains et un maître des juristes. Depuis 1958, tant par ses écrits que par son enseignement, il a imprégné de sa science et de son expérience plusieurs générations de juristes.

L'honneur de cette élection rejaillit sur notre Faculté et sur les différentes entreprises dans lesquelles collabore le professeur Brière et notamment la *Revue générale de droit* qui le compte parmi ses fidèles collaborateurs.

Au nom de la Faculté et en mon nom personnel, j'exprime au professeur Brière nos félicitations les plus chaleureuses et nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Raymond A. LANDRY, doyen
Faculté de droit,
Section de droit civil
de l'Université d'Ottawa

11 mai 1989